Colloque international

À l'INS HEA, Suresnes France

24-25-26 Octobre 2016

Handicap, inclusion et accessibilité

Approches comparatives dans l'espace francophone



Inscriptions sur le site www.francophonie.inshea.fr

INS HEA - 58/60, avenue des Landes 92150 Suresnes

Établissement associé à l'Université Paris Lumière (UPL)

En partenariat avec

Avec le soutien de

Retour sur le colloque international « Handicap(s), inclusion et accessibilité Approches comparatives dans l'espace francophone »

Colloque international « Handicap(s), inclusion et accessibilité : approches comparatives dans l'espace francophone » des 24, 25 et 26 octobre 2016 à l'INS HEA

Télécharger le livret des résumés des intervenants [1]
Télécharger le programme accessible [2]
Télécharger l'affiche [3]

Vidéo des interventions

Ouverture du colloque - Murielle Mauguin et Zineb Rachedi

***Handicap, identité, altérité : question d'inclusion* - Roger Somé**

***Au-delà du concept d'inclusion : un environnement capacitant* - Michel Mercier**

***La catégorisation est-elle un traitement social acceptable ?* - Denis Poizat**

***Handicap et participation sociale, des réalités contrastées* - Zineb Rachedi**

Interviews

« Contribuer à l'émergence, à l'amélioration d'une société inclusive » - Zineb Rachedi - Maître de conférences en sociologie - Directrice adjointe du Grhapes - Membre du comité scientifique du colloque

« Asseoir de manière définitive […] la question de l'accessibilité à la fois aux loisirs, à l'éducation, au travail » - Aggée Célestin Lomo Myazhiom - Maître de conférences, HDR en sociologie - Responsable du Master Activités Physiques Adaptées et Santé - Ingénierie et développement - Faculté des Sciences du Sport - Membre de l'UMR 7367 Dynamiques Européennes (CNRS / Université de Strasbourg). Membre du comité scientifique du colloque

« Créer un réseau de chercheurs et de praticiens » - Frédéric Reichhart - Maître de conférences en sociologie - Membre du comité scientifique du colloque

« […] faire l'évaluation et dégager des perspectives […] » - Henry-Claude Baltazard - Observatoire de recherche sur les rapports élites-populations et les migrations – Haïti - Intervenant

« […] de pouvoir arriver en étant pas sûr de soi et de partir en étant toujours pas sûr de soi […] » - Denis Poizat - Professeur des universités - Université de Lyon - Intervenant

« […] c'est d'abord le niveau élevé des conférences, ensuite la place réservée aux personnes en situation de handicap […] » -Betty Kanga Miangindula – Professeur à l'Université de Kinshasa – Présidente du comité national paralympique du Congo – Participante

« C'est à la fois pluridisciplinaire, pluridimensionnel dans l'approche du handicap et en même temps international » - Michel Mercier, professeur émérite - Université de Namur Belgique - Intervenant au colloque

« Si nous sommes en société, si nous sommes dans l'humanité, et bien toutes les composantes de l'humanité sont concernées » - Roger Somé, professeur d'ethnologie à l'Université de Strasbourg - Intervenant au colloque

Présentation du colloque

Ce que nous nommons avec tant d'imprécisions handicap peut être abordé dans une approche culturaliste et défini comme une production sociale et culturelle où le « statut d'handicapé dépend moins de la nature et du degré de la déficience et plus des standards sociétaux de corps 'normaux' » (M.J. Armstrong et M.H. Fitzgerald, 1996). Dans cette perspective, il convient de considérer le handicap autour de la combinaison de deux registres, le réel et le symbolique. Le registre du réel renvoie à l'expérience de l'individu marqué par l'altération organique et fonctionnelle et les difficultés rencontrées au quotidien pour réaliser différentes actions et activités. Il se structure autour de la corporalité de la personne et de la dimension fonctionnelle et instrumentale du corps (Le Breton). Il s'agit de « la personne telle qu'elle est et telle qu'elle fait ». Ce registre du réel est complété par celui du symbolique organisé autour de la concentration d'une variété de représentations et souvent de préjugés. Il s'agit alors de la « personne telle qu'on la voit et que l'on se la représente », ce qui élargit la corporéité aux usages sociaux des corps. À partir de ces deux registres, nous pouvons porter attention aux différentes manières de percevoir mais aussi de traiter le handicap, dans des espaces sociaux et culturels spécifiques, notamment dans l'espace francophone. En ce sens, comme le montre Poizat (2009), « la comparaison des États dans la prise en compte des personnes les plus vulnérables ne se résume pas à des considérations techniques mais relève d'une question culturelle profondément enfouie ». Ainsi, si l'espace francophone donne l'illusion d'une convergence et d'une homogénéité linguistique, il apparaît que le rapport au handicap, en tant que pratiques et représentations, au sein des pays d'Afrique Noire (Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire), dans le bassin méditerranéen (Tunisie, Algérie, Maroc, Liban,…), au sein du croissant francophone européen (Suisse, France, Luxembourg, Belgique), des Caraïbes (République d'Haïti, Guadeloupe, Martinique) et en Amérique du nord (Québec) se caractérise par des spécificités qu'il convient de mettre en valeur et en perspective.

Les questionnements engendrés laissent entrevoir trois axes complémentaires :

Axe 1 : Handicaps et cultures : représentations et typologies
En tant que production sociale et culturelle, le handicap peut être déconstruit afin de repérer les contenus constitutifs de sa définition, structurée autour du corps et de sa dimension biologique et fonctionnelle, mais aussi de l'imaginaire avec des croyances magiques et religieuses voire des attributs divins et maléfiques. Ainsi, normalité, punition, magie, difformité, monstruosité, apparaissent comme des notions mobilisées dans la construction sémantique du handicap. En dessinant les frontières épistémologiques de cette notion, ce sont les publics désignés qui prennent forment, incarnés par des catégories, des familles de handicap, des constructions typologiques. À ce sujet, Fougeyrollas rappelle l'importance de la terminologie utilisée en précisant l'intérêt de choisir le mot approprié pour désigner le réel: « Plus qu'un simple instrument de communication, le langage illustre la façon dont on se représente mentalement une réalité. Il n'est donc pas étonnant que les mots employés pour parler des personnes handicapées aient fait l'objet d'une remise en question, parallèle à l'évolution de leur place dans la société ». Ces propos soulignent aussi la corrélation entre les mots utilisés pour désigner un public et la manière de considérer les personnes désignées par ces mots. En fait, le handicap et son évolution au travers l'usage des appellations telles que déficient, invalide ou encore situation de handicap dans les pays industrialisés, « kokobé » à Haïti, « Eboa » au Cameroun, « vieux balai » au Togo, « mouaak » dans les pays du Magreb, sont des révélateurs traduisant des enjeux symboliques et idéologiques, cristallisés dans des représentations. Ainsi, il importe d'interroger la variété des appellations utilisées et les publics qu'elles désignent dans les différents pays et cultures francophones mais aussi de questionner et d'analyser les représentations sous jacentes qui s'en dégagent: « Quels sont les publics désignés par le handicap? Quelles en sont les représentations et perceptions par la société? Quel regard les personnes en situation de handicap portent-elles sur la société? Comment les personnes vulnérables s'auto-représentent-elles ? Comment sont élaborées les catégories en fonction des déficiences et comment caractériser les évolutions dont elles font l'objet ?

Axe 2 : Pratiques et traitement social du handicap
La question des représentations se prolonge par celles des attitudes individuelles et collectives ainsi que des réponses institutionnelles et sociétales apportées pour répondre aux situations des personnes handicapées. Celles-ci convoquent des positions ambivalentes et binaires oscillant entre la peur, le rejet, l'exclusion, la stigmatisation mais aussi la compassion et la charité, parfois la vénération. Dans tous les cas de figure, une multitude de réponses se côtoient, déterminées par les représentations du handicap, la situation socio-politique, l'histoire, le développement économique et structurel du pays. Quelles sont les mesures et dispositifs mis en place en faveur des personnes handicapées et par quels acteurs sont-elles portées ? Dans certains contextes, une forte mobilisation associative provenant souvent des familles et des personnes elles-mêmes (associations auto support,….) donne lieu à la création d'établissements et de services spécialisés (associations gestionnaires). Dans ce cas, la personne vit dans une institution, confiée à des aidants professionnels, des intervenants sociaux, qualifiés et formés qui assurent le relais des familles. Dans d'autres contextes, ce sont des acteurs comme les Organisations non gouvernementales (ONG) qui prennent une place importante et soutiennent divers projets en lien avec le handicap pour favoriser l'insertion scolaire et professionnelle par exemple. Parfois, la prise en charge quotidienne du handicap reste une affaire privée, celle de la famille, qui s'organise pour répondre aux besoins d'un proche handicapé: parents, frères et sœurs, oncle et tantes sont alors mobilisés autour de la personne handicapée. Au Maghreb, des études s'intéressent à l'annonce du handicap et ses impacts sur la famille (Ben Thabet et al., 2013), les inégalités que subissent les personnes en situation de handicap à divers titres (Trani et al., 2015) et pointent la stigmatisation des familles (Kadri et al., 2004). Le rôle et les actions de l'État méritent également d'être questionnés et notamment son rapport avec les acteurs impliqués et concernés par le handicap (familles, associations, organisations non gouvernementales, réseaux à base communautaire). De même, l'État peut favoriser la mise en place de politiques d'accessibilité et de prises en charge du handicap et élaborer un cadre législatif et règlementaire en ce sens. Ainsi, les publics cibles visés, la prise en compte du handicap dans les textes législatifs, le soutien à des dispositifs ou la création de mesures compensatrices et intégratives sont des éléments à analyser et discuter. Il s'agit d'évoquer la cohésion sociale et le vivre-ensemble à travers la participation sociale des personnes en situation de handicap. L'objectif du « vivre ensemble » suppose-t-il la nécessaire mixité (sociale, genre, etc.)? Quelle est l'importance de l'accompagnement des pratiques et des publics: bénévoles, professionnels, avec quelle formation

et quel niveau de compétence? Au final, à partir de réflexions sur la vulnérabilité et la reconnaissance sociale (Maillard), il s'agit d'envisager le handicap comme analyseur du social.

Axe 3 : Handicap et participation sociale
Depuis la Convention des Nations Unies de 2006 relative aux droits des personnes handicapées (ratifiée par la majorité des pays francophones), la participation sociale est affirmée et reconnue à la fois comme un droit et une finalité à atteindre. Articulé avec les politiques nationales du handicap de chaque pays, il existe un large éventail de mesures permettant de tendre vers la participation sociale des personnes en situation de handicap. Jusqu'où peut aller la participation sociale : qu'en est-il de la scolarisation des élèves ? de la formation des jeunes ? de l'accès et/ou du maintien dans l'emploi ? La question de l'accès aux loisirs, aux activités culturelles et sportives mérite également d'être posée et analysée. Comment la participation sociale s'articule-t-elle avec la notion de qualité de vie? En même temps, il convient de porter attention aux multitudes de stratégies intégratives et conduites de résilience des personnes en situation de handicap qui soulignent des dynamiques et processus propres aux personnes en situation de handicap dans le cadre de la participation sociale. Quels sont les liens et les effets des différentes logiques (communautaires, individualistes, institutionnelles….) sur la participation sociale ?

Coordination scientifique

- LOMO Aggée, Université de Strasbourg, France
- RACHEDI Zineb, INS HEA, France
- REICHHART Frédéric, INS HEA, France

Comité scientifique

- DE LÉSÉLEUC Éric, INS HEA, France

- FOUGEYROLLAS Patrick, CIRRIS, Québec
- LOMO Aggée, Université de Strasbourg, France
- LOUIS Ilionor, Université d'État d'Haïti, République d'Haïti
- LOUM DAME Fatou, Université Cheikh Anta Diop, INSEPS, Dakar
- MERCIER Michel, FUND, Belgique
- MITRA Sophie, Fordham University, États-Unis
- PIERRE Alfred, Université d'État d'Haïti, République d'Haïti
- RACHEDI Zineb, INS HEA, France
- REICHHART Frédéric, INS HEA, France
- TONDA Joseph, Université Omar Bongo, Libreville
- TRANI Jean-Francois, Washington University in St Louis, États-Unis

Comité d'organisation

- BOUCHET Élodie
- MUZUMDAR Girish
- NORTURE Martine
- POPESCU Cristina
- RACHEDI Zineb
- REICHHART Frédéric
- SAUMONT Nel
- ZDRAVKOVA Yana

Contacts : elodie.bouchet@inshea.fr [4], frederic.reichhart@inshea.fr [5], zineb.rachedi-nasri@inshea.fr [6]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Livret_Colloque_Francophonie_24-26octobre2016.pdf#overlay-context=fr/content/retour-sur-le-colloque-

international-%25C2%25AB-handicaps-inclusion-et-accessibilit%25C3%25A9-approches
[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Programme%20francophonie%20final.pdf#overlay-context=fr/content/retour-sur-le-colloque-international-%25C2%25AB-handicaps-inclusion-et-accessibilit%25C3%25A9-approches
[3] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Colloque_inclusion_handicap_francophonie_2016.pdf#overlay-context=fr/content/retour-sur-le-colloque-international-%25C2%25AB-handicaps-inclusion-et-accessibilit%25C3%25A9-approches
[4] mailto:elodie.bouchet@inshea.fr
[5] mailto:frederic.reichhart@inshea.fr
[6] mailto:zineb.rachedi-nasri@inshea.fr